

BILAN COVID

DE LA SEMAINE 9

du 1^{er} au 7 mars 2021

Nouvelles hospitalisations
(au cours de la semaine 9)

20



Hospitalisations en cours
(au 08/03/2021)

40 patients
dont 4 en réanimation



Décès survenus en hospitalisation
(au cours de la semaine 9)

5



Sorties d'hospitalisation
(au cours de la semaine 9)

23



Une baisse du nombre de patients

Le rythme des admissions a été moins soutenu en fin de semaine, ce qui a permis une baisse du nombre de patients hospitalisés. La situation connaît donc une accalmie depuis quelques jours, même si le nombre de prises en charge en soins critiques demeure relativement stable : 4 patients Covid sont actuellement pris en charge en réanimation et 3 en unité de soins intensifs Covid (USICovid).

La campagne de vaccination s'étend avec le vaccin AstraZeneca

La vaccination des professionnels hospitaliers avec le vaccin AstraZeneca débutera cette semaine, une trentaine de rendez-vous est prévue le 12 mars pour des agents de moins de 50 ans. Dans le même temps, les vaccinations débutées avec le vaccin Pfizer se poursuivent avec l'injection de la deuxième dose de ce même vaccin.

Un assouplissement progressif des règles sanitaires en EHPAD

Une majorité de résidents est désormais vaccinée au sein des EHPAD du Lac et Jeanne Calment, ce qui permet un assouplissement progressif des mesures de restriction.

La vie en collectivité reprend peu à peu un cours normal avec un assouplissement des règles pour les animations et les repas en salle commune, tout en conservant cependant un principe de sectorisation par unité de vie. Les activités thérapeutiques proposées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer sont de nouveau organisées en groupe comme auparavant au sein des pôles d'activités et de soins adaptés (PASA). Enfin, les activités extérieures organisées par l'équipe d'animation et l'équipe soignante vont reprendre dès l'arrivée des beaux jours.

En revanche, les visites extérieures restent sur rdv. Les EHPAD s'efforcent de proposer des créneaux quotidiens du lundi au samedi pour permettre jusqu'à 2 visites par semaine et par résident. Les visites en chambre sont possibles sur autorisation médicale. Une réflexion est engagée pour répondre à la forte attente et demande des familles tout en tenant compte des recommandations nationales qui maintiennent un encadrement des visites et des sorties.